



Année 2027

ADHESION INDIVIDUELLE A SOLOGNE INTER CE & CULTURE ET LOISIRS

L'abonnement à Sologne inter-ce est de 4€00 par salarié et par année civile pour le fonctionnement. Sologne inter –ce vous demande un droit d'entrée de 5€00 par salarié pour le fonctionnement de la billetterie, ce droit est demandé une seule fois à l'inscription.

Une carte de réduction chez les partenaires de Sologne inter ce vous sera remise.
Fournir une photo par salarié pour votre carte adhérent

PARTENARIAT SOLOGNE INTER CE ET L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS RETRAITE OU RETRAITEE EN COUPLE METTRE LES DEUX NOMS ET PRENOMS

Monsieur

Prénom

Madame :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Téléphone port :

Personne à contacter :

Cout de l'abonnement à Culture & loisirs–ce : 2€00 x = €

Cout de l'abonnement à Sologne inter –ce : 4€00 x = €

*Cout du droit d'entrée : première année : 5€00 x = €

Ci-joint cheque correspondant à l'abonnement * et au droit d'entrée* à Sologne inter ce

Ci-joint chèque correspondant à l'inscription à Sologne inter ce :
N° cheque de €

Fais-le

Signature de ou des Adhérents
inter ce

signature de Sologne

Président

Quignon Yvon

***droit d'entrée uniquement première année rayée les années suivantes.**

Sologne inter ce
147 rue du président Wilson BP 084 41200 ROMORANTIN
Permanence le jeudi de 10h00 à 12h30 -13h30 à 16h00
Site Internet www.sologneinterce.net Email sologneinterce@orange.fr

Tel : 02 54 97 07 72 (répondeur)